

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e)⁽¹⁾ MICK Skeeve Président du RFCT

5, rue des orsiaux 66350 TOULOUGES

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3^{eme} catégorie à⁽²⁾ salle polyvalente Espace Abelanet
66350 TOULOUGES

du 17/12/2024 à 17 heures 00

au 17/12/2024 à 23 heures 00

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 03/12/2024

signature

Arrêté du Maire

n° de l'arrêté

2024/250

Je soussigné(e) Nicolas BARTHE maire de Toulouges

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu⁽³⁾

Arrête :

M⁽¹⁾ MICK Skeeve Président du RFCT

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{eme} catégorie

à⁽²⁾ Salle Polyvalente Espace Abelanet

du 17/12/2024 à 17 heures 00

au 17/12/2024 à 23 heures 00

à l'occasion de⁽⁴⁾

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à

Toulouges

, le

3/12/2024

Le Maire

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé